Dossier

L'intégration sur le marché du travail des signataires du Contrat d'accueil et d'intégration en France en 2009

*Florent Domergue, Virginie Jourdan**

Les conditions d'activité des signataires du Contrat d'accueil et d'intégration sont très fluctuantes, du fait de la rupture forte qu'engendre la migration. Ces signataires sont présents en France depuis des durées allant de quelques mois à plusieurs années. Cette ancienneté joue nettement sur les conditions d'activité. Ces dernières sont encore bien différenciées suivant le sexe.

Les hommes, pour qui le travail est plus souvent au cœur de leur projet migratoire, sont souvent en emploi à leur arrivée en France, mais aussi fortement touchés par le chômage. Dès les premières années de présence en France, leur taux de chômage se résorbe en partie.

Les femmes entrent sur le marché du travail à plus long terme et plus difficilement. Elles intercalent un projet familial, en cohérence avec leur âge. Une part d'entre-elles sont d'abord femmes au foyer à leur arrivée en France, qu'elles aient été présentes ou non sur le marché du travail avant la migration. Elles l'intègreront souvent mais plus tard. Globalement, l'ancienneté de présence des femmes est moindre, mais, à ancienneté de présence en France égale, leur taux de chômage est toujours supérieur à celui des hommes.

La situation liée à l'activité est moins sensible au cursus scolaire ou universitaire qu'aux compétences linguistiques en français.

En 2009, 97 700 personnes ont signé le **Contrat d'accueil et d'intégration** (CAI, *définition*) et ont obtenu leur premier document de séjour permanent *(encadré 1)*. Ces signataires du CAI sont majoritairement des femmes (52 %), âgées en moyenne de 31 ans, contre 33 ans pour les hommes. Trois caractéristiques sont structurantes dans l'analyse de ces migrants : la nationalité, le motif d'admission au séjour permanent et la durée qui s'est écoulée entre l'arrivée en France et la signature du CAI, concomitante de l'obtention du document de séjour.

Ces personnes sont principalement originaires du Maghreb (36 %), d'Afrique hors Maghreb (34 %) ou d'Asie (incluant la Turquie, 20 %). Les motifs d'admission administratifs se répartissent essentiellement en trois catégories : la migration professionnelle, la migration familiale et les réfugiés (*figure 1*). Ils ne correspondent que partiellement aux motifs personnels du migrant.

Ces signataires du CAI ne sont pas arrivés en France au cours de la même période. En 2010, près de la moitié sont en France depuis moins de deux ans. La plupart de ces derniers, soit 90 %, sont admis au séjour en France dans le cadre d'une migration familiale et près de deux sur trois sont des femmes. Environ un sixième sont en France depuis deux à quatre ans. Composée de réfugiés (40 %, majoritairement des hommes) ainsi que de personnes admises au titre des migrations familiales (50 %), cette population compte à peu près autant d'hommes

* Florent Domergue, Virginie Jourdan, DSED.

que de femmes. Enfin, plus d'un tiers sont en France depuis au moins cinq ans, majoritairement des hommes (62 %). Il s'agit de personnes admises au séjour au titre de la migration professionnelle (20 %) et de la migration familiale (58 %). Il est donc primordial de tenir compte de l'ancienneté de présence des signataires du CAI dans leur parcours d'intégration professionnelle.

Encadré 1

L'Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa)

La source utilisée est l'enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa), pilotée par le Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED) du Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration (SGII). Elle est financée pour moitié par le DSED et pour l'autre moitié par le Fonds européen d'intégration de la Commission européenne.

Les personnes décrites dans cette étude sont l'une des 97 736 signataires du Contrat d'accueil et d'intégration (CAI) en 2009. Il s'agit de personnes bénéficiaires d'un premier document de séjour d'au moins un an souhaitant s'installer «durablement» en France. Elles ont 18 ans ou plus et sont originaires des **« pays tiers »** *(définition)*, c'est-à-dire hors de l'**Espace économique européen** *(définition)* et de la Suisse. Cependant, la Roumanie et la Bulgarie étaient encore en 2009 dans la situation des «pays tiers», pour les migrations au motif professionnel.

Au total, 191 323 premiers documents de séjour ont été délivrés en France en 2009. Le différentiel avec les 97 736 d'Elipa s'explique par l'absence dans le champ de l'enquête des :

– motifs de migration temporaire : étudiants, travailleurs temporaires (notamment les saisonniers) et stagiaires ;

– salariés en mission, les titulaires d'une carte « compétences et talents », « scientifique » ou « commerçant », les cadres de haut niveau ainsi que leur famille accompagnante ;

– titulaires d'une carte « visiteur », « profession artistique et culturelle », les anciens combattants et les étrangers malades.

Les migrants éligibles à un titre accordé pour motif familial obtiennent leur titre de séjour entre quelques mois et deux ans, une fois sur le territoire français. Les demandeurs d'asile, soumis à des contraintes administratives plus complexes, dont l'instruction du dossier, obtiennent leur titre de séjour environ trois ans après leur demande, lorsqu'elle est accordée. Ils formulent, en cas d'échec, éventuellement une demande pour un titre suivant un autre motif. Ces personnes et d'autres dans des situations variées obtiendront un titre au bout de quelques années. On parle souvent à leur propos de personnes régularisées.

Les thèmes abordés dans cette enquête sont : la connaissance du parcours migratoire, du parcours d'intégration, du parcours administratif et de ses difficultés et l'évaluation du dispositif d'accompagnement. Les difficultés pour enquêter cette population très particulière ont été largement anticipées grâce aux expériences d'enquêtes similaires menées au Canada et en Nouvelle-Zélande. Le suivi d'adresse des personnes s'est avéré essentiel. Les entretiens pouvaient se dérouler dans 14 langues, limitant fortement le biais potentiel d'incapacité à répondre en raison d'une mauvaise maitrise du français.

L'enquête a porté sur 6 107 personnes interrogées une première fois au deuxième trimestre 2010, dont 4 756 ont pu être réinterrogées un an plus tard. Une troisième interrogation aura lieu au deuxième trimestre 2013. Les statistiques publiées dans cette étude s'appuient sur les personnes ayant répondu aux deux vagues de l'enquête. Par ailleurs, dans cette étude, la situation sur le marché du travail - emploi, chômage, au foyer, autres - pour une année donnée (avant la migration, 2010 ou 2011), correspond à la situation le jour de l'enquête pour 2010 et 2011 et à la situation occupée par l'enquêté juste avant la migration.

Pour plus d'informations :
www.immigration.gouv.fr

1. Caractéristiques des nouveaux migrants selon le motif d'admission au séjour

	Ensemble	Femmes	Hommes	Ancienneté de présence moyenne en 2010 (en années)	Origine principale
Migration professionnelle	**9**	**3**	**15**	**7,6**	**Afrique hors Maghreb**
Migration familiale	**73**	**83**	**63**	**2,8**	**Maghreb**
Conjoints de Français	**38**	43	33	1,1	Maghreb
Regroupement familial	**9**	14	3	0,4	Maghreb
Autres membres de familles de Français	**11**	11	11	5,1	Afrique hors Maghreb
Liens personnels et familiaux	**15**	15	16	7,8	Maghreb
Réfugiés	**12**	**9**	**15**	**3,1**	**Asie (Sri-Lanka)**
Réfugiés (y c. protection subsidiaire)	**11**	8	14	3,2	Asie (Sri-Lanka)
Familles de réfugiés	**1**	1	1	2,4	Asie (Sri-Lanka)
Autres	**6**	**5**	**7**	**9,9**	**Afrique hors Maghreb**
Ensemble des nouveaux migrants	**100**	**100**	**100**	**3,8**	**Maghreb**

Champ : signataires du CAI ayant obtenu un premier document de séjour en France en 2009.
Source : DSED, enquête Elipa 2010.

La migration marque une rupture forte dans la trajectoire professionnelle

En 2010, soit quelques mois après l'obtention de leur premier document de séjour, 69 % des signataires du CAI sont en emploi (44 %) ou au chômage (25 %), soit 67 200 personnes. Avant la migration, seulement 57 % étaient dans ce cas, mais plus souvent en emploi (52 %) et moins souvent au chômage (5 %). Quelle que soit l'ancienneté de présence en France, ces nouveaux actifs sont principalement d'anciens étudiants dans leur pays d'origine pour qui la migration est liée à une entrée sur le marché du travail[1].

Toutefois, de nombreuses femmes en emploi ou au chômage dans leur pays d'origine sont devenues femmes au foyer[2] à leur arrivée en France. Mais cette transition de l'activité vers le foyer s'observe essentiellement chez les migrantes présentes en France depuis moins de deux ans et son impact à la baisse sur le taux d'activité global est secondaire.

En 2011, le taux d'activité des signataires du CAI s'élève à 71 % (68 800 actifs), soit deux points supplémentaires en l'espace d'un an. Globalement, la situation de ces personnes sur le marché du travail s'améliore puisqu'elles sont plus souvent en emploi (52 %) et moins souvent au chômage (19 %) qu'en 2010. Par ailleurs, cette évolution relativement modeste[3] du taux d'activité, cache en réalité d'importants mouvements entre l'activité et l'inactivité, essentiellement en raison des transitions de femmes au foyer entrant ou sortant du marché du travail, parfois des transitions entre étude et activité. Ce sont surtout chez les migrants installés depuis peu en France que ces transitions s'observent.

1. L'enquête exclut du champ les étudiants, considérés comme des migrants temporaires. Seuls 13 % des personnes signataires du contrat et en emploi ou au chômage en 2010 ont déclaré avoir suivi des études en France à un moment donné, et cette proportion tombe à 5 % pour ceux entrés en France depuis moins de deux ans. La migration entraîne donc bien une augmentation de l'activité au sein de la population de ces nouveaux migrants, signataires du CAI.

2. Le taux d'activité « avant migration » est d'environ 47 % pour les femmes et 69 % pour les hommes. C'est une moyenne sur de nombreuses origines et, du fait des anciennetés de présence variables, pour des périodes différentes. Il est de 51 % pour les femmes et 88 % pour les hommes en 2010. À quelques exceptions près, les personnes au foyer sont des femmes.

3. L'augmentation des effectifs de la population active entre la migration et 2010 est plus forte qu'entre 2010 et 2011. L'ancienneté est à prendre en considération. En effet, en 2010, les signataires d'un CAI en 2009 résidaient en France depuis presque 4 ans en moyenne.

2. Taux de chômage des nouveaux migrants entre la migration et 2011 selon le sexe, l'âge et l'ancienneté sur le territoire en 2010

en %

	Répartition	Taux de chômage		
		Avant la migration	2010	2011
Sexe				
Hommes	48	6	24	18
Femmes	52	10	48	34
Âge en 2010[1]				
Moins de 25 ans	23	17	44	32
De 25 à 49 ans	72	7	32	22
50 ans ou plus	5	6	32	27
Ancienneté de présence en France en 2010				
Moins de 2 ans	48	8	47	30
De 2 à moins de 5 ans	16	6	36	28
5 ans ou plus	36	8	19	17
Ensemble des nouveaux migrants	///	**8**	**33**	**24**

Champ : signataires du CAI ayant obtenu un premier document de séjour en France en 2009.
Lecture : les hommes, soit 48 % des signataires du CAI, avaient un taux de chômage de 6 % avant la migration, 24 % en 2010 et 18 % en 2011.
Note : l'ancienneté de présence est la différence « année d'enquête - année d'arrivée » : moins de deux ans signifie de 0 à 24 mois.
Source : DSED, Enquête Elipa 2010.

La migration marque une hausse brutale du chômage, qui se résorbe partiellement par la suite

En France, le taux de chômage pour l'ensemble de la population (au sens du BIT) s'élève à 9,4 % au deuxième trimestre 2010 et à 9,1 % au deuxième trimestre 2011[4.] Les signataires d'un CAI en 2009 sont particulièrement touchés par le chômage *(figure 2)*. Environ 8 % des actifs déclarent avoir été au chômage dans leur pays d'origine. En 2010, le taux de chômage s'élève à 33 % et diminue à 24 % en 2011. Ce surchômage est particulièrement fort. Il faut remarquer que ces migrants sont surreprésentés chez les 25-49 ans, tranche d'âge généralement moins touchée par le chômage.

Les migrants récents, en France depuis moins de deux ans, sont les plus touchés. Parmi eux, un actif sur deux est au chômage en 2010, contre 8 % avant la migration. Mais ce sont aussi ceux dont la baisse du chômage entre 2011 et 2010 est la plus rapide. Ces évolutions très marquées résultent de transitions nombreuses entre emploi et chômage, mais également entre activité et inactivité.

Au-delà de deux ans de présence, la situation des migrants suit le même schéma, mais plus atténué à mesure que l'ancienneté de présence est importante. Entre 2010 et 2011, la part des personnes se maintenant en emploi deux années consécutives augmente avec la durée du séjour. Les transitions entre chômage et emploi sont moins nombreuses. Il s'ensuit une moindre diminution du chômage.

Les femmes sont plus fortement touchées par le chômage

Le chômage des hommes et des femmes suit la même évolution que celui de l'ensemble des signataires d'un CAI en 2009 mais les niveaux sont radicalement différents. Pour les hommes, les taux de chômage sont de 6 % avant la migration, 24 % en 2010 et 18 % en 2011. Pour les femmes ces taux s'élèvent respectivement à 10 %, 48 % et 34 % (*figure 2)*.

4. Source Insee. Les taux de l'enquête Emploi en continu et ceux de l'Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa) ne sont pas exactement comparables.

Pour les femmes comme pour les hommes, l'augmentation du nombre de chômeurs entre la migration et 2010 s'explique principalement par la perte de l'emploi au moment de la migration. Dans une moindre mesure, la hausse du chômage s'explique aussi par l'entrée sur le marché du travail de migrants scolarisés dans leur pays d'origine mais qui sont sans emploi en 2010.

Entre 2010 et 2011, la baisse du nombre de chômeurs résulte d'abord du fait d'avoir trouvé un nouvel emploi. Pour les femmes, cette baisse s'explique aussi par un nombre non négligeable de sorties d'activité, principalement pour devenir femmes au foyer.

Les femmes sont présentes en France depuis moins longtemps que les hommes, ce qui contribue à une moindre insertion dans l'emploi. Mais à ancienneté de présence égale, le taux de chômage des femmes est toujours bien plus élevé. Les hommes présents en France depuis moins de deux ans en 2010 sont 33 % à être au chômage en 2010 et 21 % en 2011. Ces proportions sont respectivement de 63 % et 41 % pour les femmes, soit des taux deux fois plus élevés. Ce chômage est accentué par une structure par âge plus jeune chez les femmes [Régnard, Domergue, 2011]. Au fil des durées de présence, les écarts de taux de chômage selon le sexe s'amenuisent, mais les hommes restent de loin moins touchés par le chômage.

Compte tenu des fortes disparités de durée écoulée entre l'arrivée en France et la signature du CAI, l'analyse se focalise sur les trajectoires professionnelles sur la fin de la période soit 2010-2011 même si quelques résultats plus généraux sont présentés *(encadré 2)*. En effet, les différences de trajectoires entre la migration et 2010 sont essentiellement liées aux différences de date d'arrivée en France.

Encadré 2

Typologie des trajectoires professionnelles des migrants mesurées à trois instants : avant la migration, un an après la signature du CAI et deux ans après.

Les informations disponibles permettent *a priori* de définir une trajectoire professionnelle sur trois instants : avant la migration et au moment de chacune des deux vagues.

On caractérise la situation professionnelle en quatre modalités : être en emploi, être au chômage, être en étude et être inactif hors études (la plupart du temps au foyer). Il y a alors 64 trajectoires élémentaires possibles.

Cette approche soulève toutefois deux difficultés principales. D'abord la «distance temporelle» entre les deux premiers points est variable et endogène. Ensuite, parmi les 64 trajectoires, une seule est suivie par au moins 10 % de l'effectif : 24 % des nouveaux migrants sont en emploi aux trois instants. Cette trajectoire est isolée et quatre autres ensembles de trajectoires sont identifiés, soit finalement six « trajectoires professionnelles » *(figure1)*.

Les trajectoires sont d'abord très inégalement réparties par sexe. Les hommes sont surreprésentés dans les trajectoires de présence sur le marché du travail : toujours en emploi ; alternance emploi chômage ; étude avant la migration puis emploi ou chômage. *A contrario*, les femmes sont surreprésentées dans les trajectoires avec une présence passagère ou continue au foyer. Des analyses multivariées ont été menées, afin de déterminer quelles sont, parmi les caractéristiques suivantes - sexe, âge (quinquennal), nationalité, ancienneté de présence en France (en trois modalités : moins de deux ans, de deux à moins de quatre ans, cinq ans ou plus), motif d'admission et capital culturel (constitué du niveau de diplôme et de la connaissance du français) - celles qui sont liées à ces différentes trajectoires. Ces analyses confortent celles présentées dans ce dossier. Notamment le fait que la nationalité n'est pas en soi un facteur explicatif, au contraire du motif et de l'ancienneté.

Les évolutions entre les années 2010 et 2011 peuvent être détaillées *(figure 2)*. Les trajectoires des femmes sont beaucoup moins typées que celles des hommes : 86 % d'entre eux sont actifs en 2010 et 2011, contre 39 % des femmes. Comme 27 % de celles-ci sont inactives les deux années, près d'une femme sur trois effectue des transitions variées entre activité, études et inactivité.

Encadré 2 (suite)

1. Situation au regard de l'activité de la migration à 2011 selon les caractéristiques sociodémographiques

en %

	Activités depuis la migration						Ensemble
	En emploi	Alternance chômage emploi	Études avant migration, emploi chômage après	En emploi avant migration, inactif (hors étude) après	Inactivité	Autres trajectoires	
Part de la trajectoire dans le total	24	18	13	14	6	25	**100**
Sexe							
Femmes	12	11	10	23	11	33	**52**
Hommes	37	25	17	4	0	17	**48**
Âge							
Moins de 30 ans	10	10	18	12	7	43	**40**
De 31 à 40 ans	33	23	12	17	3	12	**40**
41 ans et plus	35	25	5	10	10	15	**20**
Origine							
Maghreb	22	22	11	15	8	22	**36**
Autre pays d'Afrique	26	21	15	9	3	26	**34**
Autres	23	10	13	20	7	27	**30**
Ancienneté							
De quelques mois à moins de 2 ans	23	18	8	20	8	23	**49**
De 2 à moins de 8 ans	25	18	18	10	4	25	**28**
8 ans ou plus	27	17	17	4	4	31	**23**
Motif administratif							
Travail	56	11	22	< 1	0	11	**9**
Famille	22	20	11	16	7	24	**73**
Humanitaire	16	16	16	16	6	30	**12**
Autre	16	16	16	< 1	< 1	50	**6**
Diplôme et maîtrise du français							
Inférieur au bac	26	18	11	11	8	26	**67**
Bac ou plus	21	18	15	18	3	25	**33**
Maitrise faible du français	20	10	10	20	15	25	**20**
Maitrise moyenne du français	27	20	12	13	6	22	**36**
Maitrise fluide du français	25	19	16	12	2	26	**44**

Champ : signataires du CAI ayant obtenu un premier document de séjour en France en 2009.
Lecture : 24 % des signataires du CAI ont toujours été en emploi entre le moment de la migration et 2011. Les femmes représentent 52 % de l'ensemble des signataires. Elles sont, pour 12 % d'entre elles, dans la trajectoire "toujours en emploi".
Source : DSED, enquête Elipa 2010-2011.

2. Répartition des trajectoires professionnelles de 2010 à 2011

en %

Activité en 2010	Activité en 2011					Ensemble
	En emploi	Au chômage	Élève ou étudiant	Au foyer	Autre inactif	
Ensemble des hommes	**74**	**16**	**7**	**0**	**3**	**100**
En emploi	57	8	1	0	1	**67**
Au chômage	14	7	0	0	0	**21**
Élève ou étudiant	2	1	5	0	1	**9**
Au foyer	0	0	0	0	0	**0**
Autre inactif	1	0	0	0	1	**3**
Ensemble des femmes	**35**	**18**	**9**	**34**	**5**	**100**
En emploi	21	3	1	2	0	**27**
Au chômage	8	7	2	6	1	**24**
Élève ou étudiant	2	1	5	2	0	**10**
Au foyer	3	5	1	22	2	**34**
Autre inactif	0	1	1	2	1	**6**

Champ : signataires du CAI ayant obtenu un premier document de séjour en France en 2009.
Lecture : 57 % des hommes sont en emploi en 2010 et en 2011.
Source : DSED, enquête Elipa 2010.

Le projet migratoire des femmes inclut souvent la fondation d'une famille

Plus les femmes sont jeunes, moins elles semblent intégrées sur le marché du travail. Seulement 32 % des femmes ayant déclaré être en emploi en 2010 et en 2011 ont moins de 30 ans. Cette proportion augmente de 10 points pour les femmes au chômage au moins une fois sur les deux vagues (42 %) et de 24 points (56 %) pour celles qui étaient au foyer au moins une année sur la période 2010-2011. Lorsqu'elles sont jeunes, les femmes sont plus souvent au chômage ou au foyer. Le maintien au foyer s'explique notamment par la présence de jeunes enfants dans le logement : 45 % des femmes au foyer deux années consécutives ont au moins un enfant de moins de 7 ans dans le ménage, contre 36 % pour les femmes présentes sur le marché du travail deux années consécutives.

Ce maintien au foyer est aussi plus fréquent chez les femmes récemment arrivées. *A contrario*, l'âge n'influence pas les trajectoires professionnelles des hommes. Toutefois, les hommes de 50 ans ou plus sont surreprésentés parmi ceux qui se déclarent au chômage en 2010 et en 2011.

Plus de 2 femmes sur 10 sont au foyer en 2010 et en 2011, soit autant que les femmes en emploi deux années consécutives. Parmi les femmes restées au foyer, près de 8 sur 10 sont en France depuis moins de deux ans en 2010. Elles sont aussi très souvent entrées en France pour motif familial (89 %). Moins de la moitié sont des « conjoints de Français » et près de 3 femmes sur 10 sont venues dans le cadre du regroupement familial. Ainsi, la famille est au cœur du projet migratoire des femmes restées au foyer. Elles déclarent plus souvent que les autres femmes que la principale raison de leur départ du pays d'origine était d'accompagner ou de rejoindre leur conjoint (76 % contre 31 % pour celles restées en emploi).

Par ailleurs, c'est au cours des premières années de vie en France que la fécondité est la plus forte chez les immigrées. La migration introduit une discontinuité dans la vie féconde des femmes [Mazuy, Toulemon, 2004 ; Tribalat, 2005]. Les femmes arrivées en France entre 25 et 30 ans, soit une part importante des femmes signataires du CAI, ont eu peu d'enfants avant la migration [Toulemon, 2004]. Les années suivant la migration s'accompagnent d'une très forte fécondité. En effet, la constitution d'une famille – réunion du couple et conception d'enfant(s) – est la raison principale de migration de ces personnes.

L'intégration sur le marché du travail des femmes est progressive au fil des années

L'ancienneté de présence en France est déterminante pour l'intégration professionnelle des femmes signataires du CAI en 2009, et plus particulièrement les quatre premières années de présence en France. Parmi les femmes qui viennent d'arriver en France en 2010 (moins de deux ans d'ancienneté de séjour), seulement un quart est présent sur le marché du travail en 2010/2011 contre la moitié qui déclare avoir passé au moins une année au foyer sur cette même période *(figure 3)*. À leur arrivée en France, ces migrantes sont relativement éloignées de la vie active.

Parmi les femmes présentes depuis plus de deux ans en France, la tendance s'inverse. Elles sont proportionnellement plus nombreuses à se déclarer en emploi ou au chômage en 2010 et 2011 qu'à se déclarer au foyer au moins une fois sur cette période. Au-delà de quatre années de présence en France en 2010, la part des femmes en emploi ou au chômage reste stable autour de 55 %. En outre, la part des femmes se déclarant deux années consécutives en emploi suit une évolution parallèle, soit une forte augmentation au cours des cinq premières années de vie en France, puis une stabilisation autour de 39 %. Ainsi, non seulement la part des femmes restées actives augmente fortement, mais la part de celles qui sont actives occupées de manière durable augmente également au cours des premières années de présence en France.

3. Occupation principale des femmes en 2010 et 2011 selon l'ancienneté de présence en France en 2010

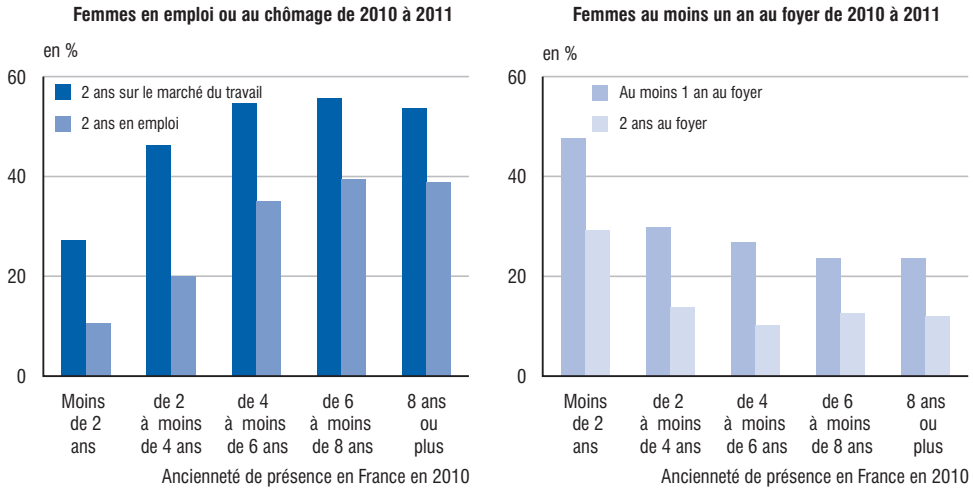

Champ : femmes signataires du CAI ayant obtenu un premier document de séjour en France en 2009.
Lecture : 27 % des femmes présentes en France en 2010 depuis moins de deux ans sont sur le marché du travail (que ce soit en emploi ou au chômage) en 2010 et en 2011 et 11 % se déclarent en emploi les deux années. 48 % des femmes présentes depuis moins de deux ans en 2010 sont au moins une année au foyer et 29 % se déclarent au foyer deux années consécutives.
Source : DSED, Enquête Elipa 2010.

Parallèlement, la part des femmes au foyer au moins une année sur deux en 2010 et 2011 diminue suivant l'ancienneté de présence en France. D'abord fortement (jusqu'à quatre ans d'ancienneté), cette proportion diminue sur un rythme moindre, jusqu'à près d'un quart des nouvelles migrantes ayant au moins huit ans de présence en France. À partir de quatre ans de vie en France en 2010, la part des femmes se déclarant au foyer deux années consécutives est stable autour de 10 %.

Le travail au cœur du projet migratoire des hommes

Parmi les hommes signataires d'un CAI en 2009, près de 9 sur 10 sont en emploi ou au chômage en 2010 et en 2011, soit deux fois plus que leurs homologues féminins. Quelle que soit la date d'arrivée en France de ces hommes, leur taux d'activité en 2010 et 2011 varie assez peu *(figure 4)*. Cependant, plus ils sont présents depuis longtemps en France, plus ils sont en emploi en 2010 et 2011 : 48 % pour ceux arrivés il y a moins de deux ans contre 70 % pour ceux arrivés il y a plus de six ans. Pour ces derniers, la part des migrants admis au titre de la migration professionnelle est importante, augmentant les effectifs de personnes en emploi.

Si la migration professionnelle est essentiellement masculine, seulement 15 % des hommes (et 3 % des femmes) sont admis au séjour pour ce motif. La migration professionnelle n'explique donc qu'une partie de la surreprésentation masculine sur le marché de l'emploi. En outre, à motif d'entrée identique, les hommes sont non seulement toujours mieux intégrés sur le marché du travail que les femmes, mais leur taux de chômage est aussi toujours inférieur.

Les divergences de genre dans les parcours professionnels s'expliquent notamment par une chronologie différente entre la vie familiale et la vie professionnelle [Domergue, 2011]. Les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir quitté leur pays d'origine principalement pour trouver du travail ou améliorer leur situation professionnelle. Ils sont un peu moins souvent en couple (77 % contre 83 % pour les femmes) et rencontrent deux fois plus souvent leur conjoint en France.

4. Activité des hommes en 2010 et 2011 selon l'ancienneté de présence en France en 2010

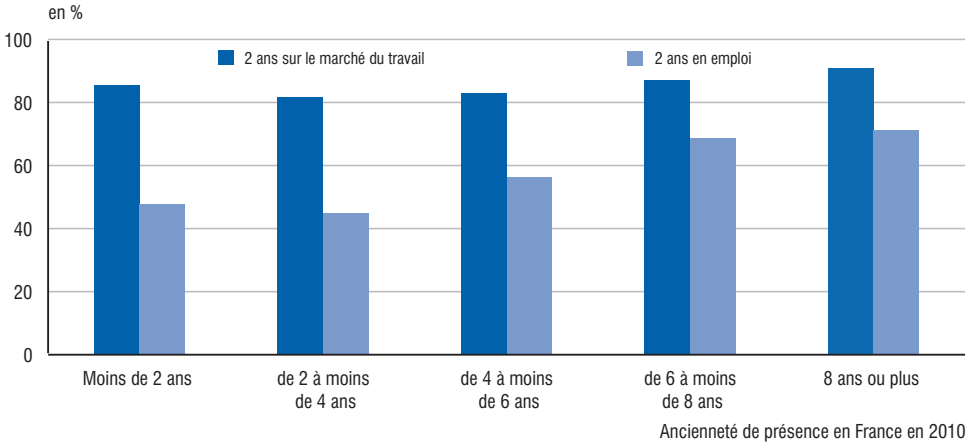

Champ : hommes signataires du CAI ayant obtenu un premier document de séjour en France en 2009.
Lecture : 86 % des hommes présents en France en 2010 depuis moins de deux ans sont sur le marché du travail (que ce soit en emploi ou au chômage) en 2010 et en 2011 et 48 % se déclarent en emploi les deux années.
Source : DSED, Enquête Elipa 2010.

Des femmes plus diplômées que les hommes mais moins souvent en emploi

En 2010, 3 signataires d'un CAI sur 10 n'ont jamais fait d'études ou n'ont jamais obtenu de diplôme. Les hommes sont plus souvent dans ce cas (34 % contre 28 % pour les femmes). À titre de comparaison, selon l'enquête Emploi en continu 2010, 15 % des personnes âgées de 18 à 60 ans vivant en France métropolitaine n'ont aucun diplôme, soit deux fois moins que ces migrants. À l'opposé, 21 % de ces migrants sont diplômés du supérieur (contre 28 % des personnes âgées de 18 à 60 ans en France métropolitaine). Cette répartition diffère selon le sexe : 26 % des femmes ont un diplôme universitaire ou équivalent contre seulement 17 % des hommes. Ainsi, les femmes ont plus souvent un diplôme et sont plus souvent diplômées du supérieur. Mais ce niveau de diplôme plus élevé des femmes n'a aucune répercussion sur le marché du travail : à diplôme égal, elles subissent un taux de chômage plus élevé [Jourdan, 2011b].

Le niveau de diplôme influence moins les trajectoires professionnelles suivies par les hommes et les femmes entre 2010 et 2011 (*figures 5 et 6)* que l'ancienneté de présence. Seules les femmes titulaires d'un CAP ou d'un BEP se démarquent. Elles se retrouvent plus fréquemment sur le marché du travail en 2010 et 2011. Elles sont aussi moins souvent au foyer l'une ou les deux années. La détention d'un diplôme universitaire n'assure donc pas une meilleure insertion professionnelle, en raison notamment d'un manque de reconnaissance des diplômes universitaires étrangers en France [Domergue, 2012].

Les liens entre la connaissance de la langue et le parcours professionnel

À partir des auto-déclarations des personnes interrogées dans l'Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa) sur leur niveau de français à l'oral en général et dans certaines situations ponctuelles de la vie courante (téléphoner pour prendre un rendez-vous, demander son chemin et écrire une lettre ou remplir un document administratif), un indicateur global d'aisance en français est créé [Le Quentrec-Creven, 2011]. Cet indicateur permet

de répartir les personnes en trois catégories selon leurs compétences linguistiques. En 2010, 44 % des signataires d'un CAI (en 2009) ont une aisance « fluide », ils ne rencontrent aucune difficulté en français. À un niveau intermédiaire, 36 % ont une aisance « moyenne », avec des difficultés ponctuelles (le plus souvent à l'écrit). Enfin, 20 % ont une aisance « faible », déclarant des difficultés dans plusieurs ou dans toutes les situations. En 2011, ils ne sont plus que 14 %.

5. Occupation principale des femmes en 2010 et 2011 selon le diplôme

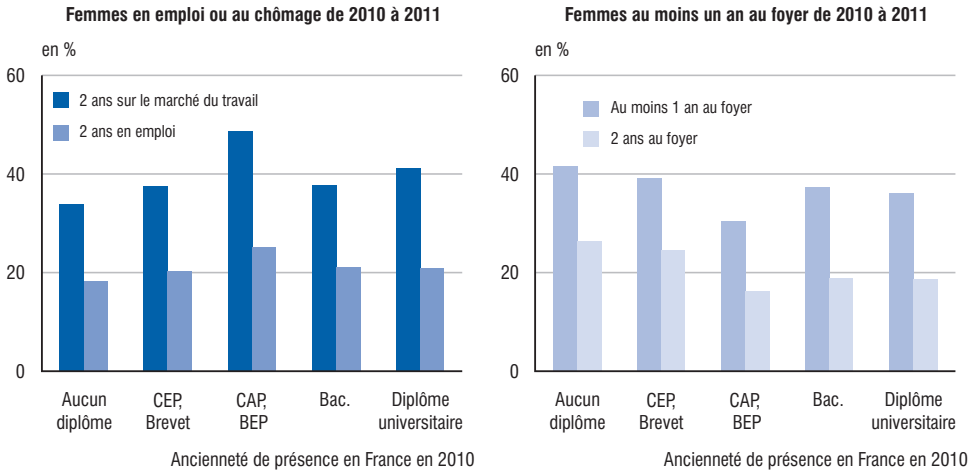

Champ : femmes signataires du CAI ayant obtenu un premier document de séjour en France en 2009.
Lecture : 34 % des femmes sans aucun diplôme en 2010 sont sur le marché du travail (que ce soit en emploi ou au chômage) en 2010 et en 2011 et 18 % se déclarent en emploi les deux années. 42 % des femmes sans aucun diplôme en 2010 sont au moins une année femme au foyer et 26 % se déclarent au foyer deux années consécutives.
Note : il s'agit du diplôme le plus élevé et obtenu au plus tard en 2010.
Source : DSED, Enquête Elipa 2010.

6. Activité des hommes en 2010 et 2011 selon le diplôme

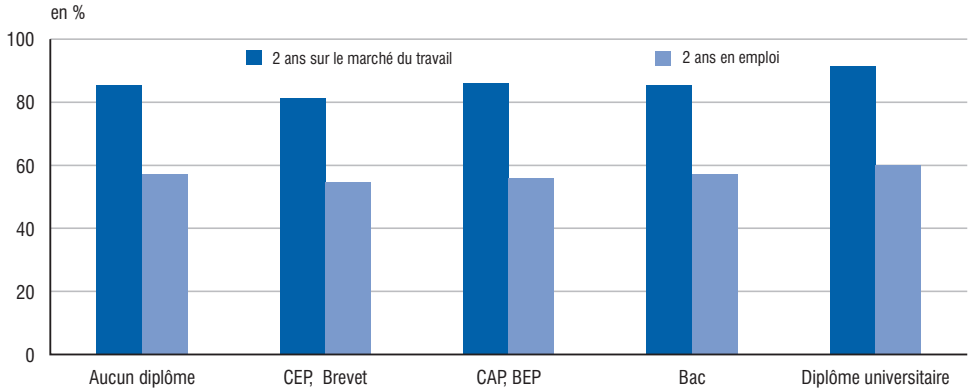

Champ : hommes signataires du CAI ayant obtenu un premier document de séjour en France en 2009.
Lecture : 85 % des hommes sans aucun diplôme en 2010 sont sur le marché du travail (que ce soit en emploi ou au chômage) en 2010 et en 2011 et 57 % se déclarent en emploi les deux années.
Note : il s'agit du diplôme le plus élevé et obtenu au plus tard en 2010.
Source : DSED, Enquête Elipa 2010.

Le niveau d'aisance en français varie selon l'origine et est lié en particulier à la pratique de la langue française durant l'enfance. Les personnes originaires des pays d'Asie rencontrent le plus de difficultés. À l'opposé, les personnes issues des pays francophones présentent logiquement les meilleures compétences linguistiques, même si une part non négligeable de migrants marocains et algériens a une aisance faible (respectivement 18 % et 12 %) [Le Quentrec-Creven, 2011].

L'aisance en français de ces migrants dépend de leur ancienneté de présence en France. En 2010, 27 % de ces migrants présents en France depuis moins de deux ans ont un faible niveau de compétence linguistique *(figure 7)*. Cette proportion se stabilise aux alentours de 10 % à partir de six ans de vie en France.

7. Faible niveau d'aisance en français en 2010 et en 2011 selon l'ancienneté de présence en France en 2010

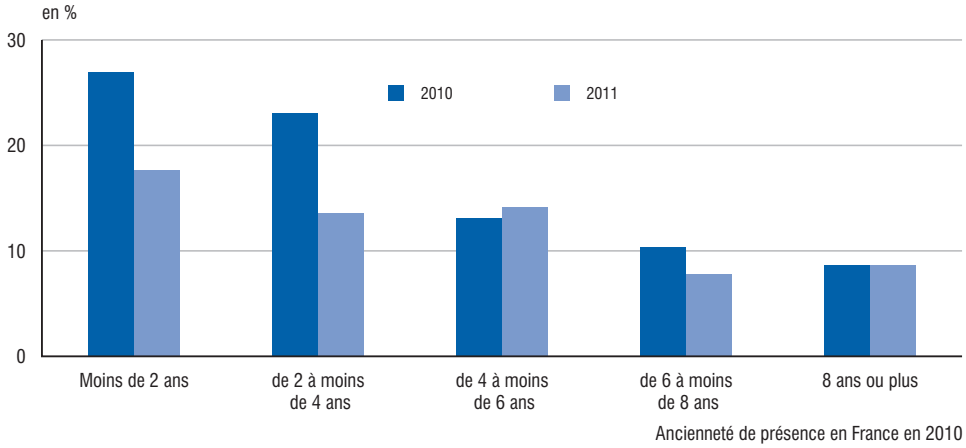

Champ : signataires du CAI ayant obtenu un premier document de séjour en France en 2009.
Lecture : 27 % des signataires du CAI présents en France en 2010 depuis moins de deux ans ont une aisance faible du français. Un an plus tard, au sein de cette même population, cette proportion est de 18 %.
Source : DSED, Enquête Elipa 2010.

Un an plus tard, soit avec une année supplémentaire de pratique du français, la part des signataires du CAI ayant de faibles compétences linguistiques diminue fortement chez les personnes arrivées récemment en France (moins de deux ans). Les migrants présents en France depuis moins de deux ans en 2010 ne sont plus que 18 % à avoir un faible niveau d'aisance en français en 2011. Au-delà de cinq ans de présence, les progrès linguistiques observés entre 2010 et 2011 sont moindres.

Les femmes déclarent plus souvent que les hommes de faibles connaissances linguistiques en français : en 2010, cela concerne 25 % des femmes contre 14 % des hommes. L'ancienneté du séjour plus courte chez les femmes n'explique pas cette différence : à ancienneté de présence égale, les femmes ont plus souvent de faibles connaissances linguistiques.

Il existe un lien fort entre les compétences linguistiques et la position sur le marché du travail, sans que l'on puisse toutefois en déterminer le sens, confirmant les effets du genre et de l'ancienneté de présence. En 2010, 14 % des personnes en emploi ont une faible connaissance de la langue française, 15 % pour les chômeurs et 40 % pour les inactifs (non étudiants ou élèves, pour ces derniers, la part est de 14 %).

La connaissance de la langue et son évolution sont également liées aux trajectoires professionnelles suivies par les hommes et les femmes, sans que l'on puisse, ici encore, établir le sens de la causalité.

Au-delà de cinq ans de présence en France, seules les femmes se déclarant au moins une fois au foyer en 2010 ou en 2011 voient encore leur niveau progresser de manière significative *(figure 8)*. Deux explications peuvent être avancées. D'une part, la proportion relativement élevée de femmes avec une faible connaissance du français (30 %) laisse une marge de progression plus grande quant à une éventuelle amélioration des compétences. D'autre part, en comparaison des autres trajectoires des personnes présentes en France depuis cinq ans ou plus, ces femmes ont plus souvent bénéficié de la formation linguistique dans le cadre du CAI.

8. Faible niveau d'aisance en français des femmes selon l'ancienneté de présence en France et la trajectoire professionnelle entre 2010 et 2011

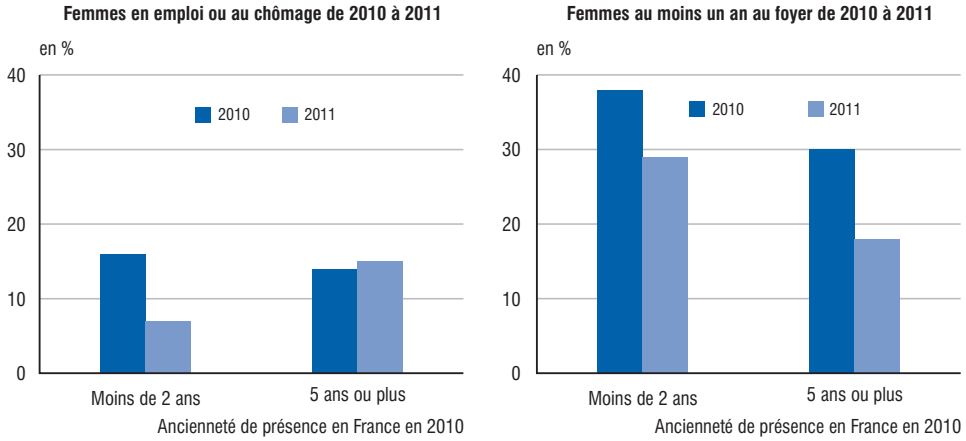

Champ : femmes signataires du CAI ayant obtenu un premier document de séjour en France en 2009.
Lecture : 16 % des femmes vivant en France en 2010 depuis moins de deux ans et présentes sur le marché du travail en 2010 et en 2011 ont une faible aisance en français en 2010. Cette proportion est de 7 % pour ces mêmes femmes en 2011.
Source : DSED, Enquête Elipa 2010.

En 2011, les femmes en France depuis au moins cinq ans et présentes sur le marché du travail en 2010 et 2011 ont paradoxalement un niveau de compétences en français plus faible que celles en France depuis moins de deux ans. Il s'agit généralement de femmes moins qualifiées (une sur trois n'a pas de diplôme) et ayant plus souvent au moins un enfant en bas âge. Une part non négligeable d'entre elles étaient probablement au foyer à leur arrivée en France (ces dernières ont notamment une moindre connaissance du français) et ont intégré le marché du travail plus tard. *A contrario*, les femmes présentes sur le marché du travail au cours des deux premières années de vie en France sont des femmes plutôt qualifiées (seulement 16 % n'ont pas de diplôme et 43 % sont diplômées du supérieur).

L'évolution de la connaissance du français des hommes sur le marché du travail en 2010 et en 2011 suit celle des femmes ayant la même situation d'activité, à savoir une progression conséquente des compétences linguistiques pour les migrants récents entre 2010 et 2011 et une stabilisation pour les migrants plus anciennement arrivés *(figure 9)*. Ces derniers se différencient cependant des migrantes par une meilleure connaissance du français.

9. Part des hommes présents sur le marché du travail en 2010 et en 2011 ayant un faible niveau d'aisance de la langue française selon l'ancienneté de présence en France

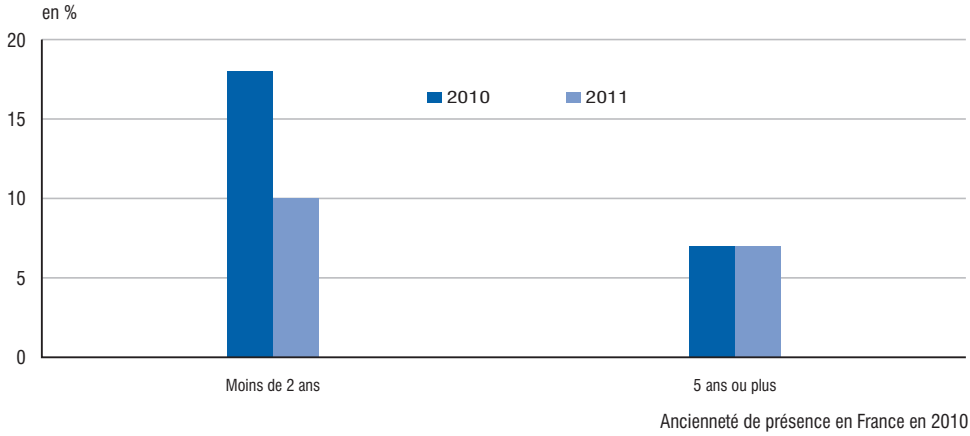

Champ : hommes signataires du CAI ayant obtenu un premier document de séjour en France en 2009 et présents sur le marché du travail en 2010 et 2011.
Lecture : 18 % des hommes vivant en France en 2010 depuis moins de deux ans et présents sur le marché du travail en 2010 et en 2011 ont une faible niveau d'aisance en français en 2010. Cette proportion est de 10 % pour ces mêmes hommes en 2011.
Source : DSED, Enquête Elipa 2010.

Les hommes et les femmes qui, en 2010 et en 2011, déclarent avoir été au moins une fois au chômage acquièrent des compétences linguistiques plus vite que les personnes restées deux ans en emploi (avec un niveau semblable pour les deux en 2010). Il est possible que ces dernières occupent des emplois faiblement qualifiés [Monso, 2009], n'exigeant pas particulièrement de solides compétences linguistiques en français. ■

Définitions

Contrat d'accueil et d'intégration : il est géré par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), et a pour objectif de contractualiser les engagements réciproques d'un étranger nouvellement arrivé légalement en France et des autorités françaises dans un contrat individuel. Expérimenté dans certains départements depuis 2003, il a été généralisé et rendu obligatoire à compter du 1er janvier 2007 (loi du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration). Le non-respect de ce contrat par l'étranger peut entrainer le non-renouvellement de sa carte de séjour (3e paragraphe de l'article L.311-9 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile).

Ce contrat comporte deux volets :

– un contrat type commun à tous les publics comportant les engagements réciproques :

  – respecter les lois et les valeurs de la République et suivre la formation civique pour le nouvel arrivant ;

  – organiser l'accès aux droits individuels et à l'apprentissage de la langue pour l'État français ;

– une annexe personnalisée faisant état de l'engagement à suivre, si nécessaire, une formation linguistique et/ou une formation supplémentaire à la connaissance de la vie en France et proposant, si nécessaire, un référent social.

Espace économique européen (EEE) : il s'agit des 27 pays de l'Union européenne ainsi que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein.

Pays tiers : il s'agit des pays autres que la Suisse et les pays de l'EEE.

Pour en savoir plus

Algava E. et Bèque M., « Nouveaux détenteurs et détentrices d'un titre de séjour : des trajectoires familiales et professionnelles contrastées », *Insee Références* Femmes et Hommes - Regards sur la parité, 2008.

Domergue F., « Diplômes et formations professionnelles des nouveaux migrants », *Infos migrations* n° 37, DSED, mars 2012.

Domergue F., « La vie en couple des nouveaux migrants », *Infos migrations* n° 26, DSED, novembre 2011.

Jourdan V., « Portrait des femmes immigrées en 2008 - Origines, fécondité, éducation, activité », *Diversité Ville-École-Intégration : Femmes dans l'immigration* hors-série n° 13, CNDP, juillet 2011a.

Jourdan V., « Les femmes immigrées signataires du CAI en 2009 », *Infos migrations* n° 22, DSED, avril 2011b.

Léger J.-F., « Les entrées annuelles des ressortissants des pays tiers sur le marché de l'emploi de 2004 à 2006 », *Infos migrations* n° 1, DSED, octobre 2008.

Le Quentrec-Creven G., « L'aisance en français des primo-arrivants », *Infos migrations* n° 28, DSED, novembre 2011.

Mazuy M., Toulemon L., « Comment prendre en compte l'âge à l'arrivée et la durée de séjour en France dans la mesure de la fécondité des immigrants ? », *Documents de travail* n° 120, Ined, 2004.

Monso O., « Langue, diplômes : des enjeux pour l'accès des immigrés au marché du travail », *Insee Première* n° 1262, novembre 2009.

Okba M., « Les nouveaux détenteurs d'un titre de séjour permanent en 2006 : une mobilisation importante des réseaux familiaux et personnels pour l'accès à l'emploi », *Dares Analyses* n° 36, mai 2011.

Régnard C., Domergue F., « Les nouveaux migrants en 2009 », *Infos migrations* n° 19, DSED, janvier 2011.

Toulemon L., « La fécondité des immigrées : nouvelles donnes, nouvelle approche », *Population & Société* n° 400, Ined, avril 2004.

Tribalat M., « Fécondité des immigrées et apport démographique de l'immigration étrangère », *La population de la France. Évolutions démographiques depuis 1946* tome 2, Cudep, 2005.